24ème PARLEMENT DES ENFANTS

PROPOSITION DE LOI

Visant à lutter contre les **stéréotypes** créés dès notre **enfance** par les **enseignes de jouets et de jeux**.

PRESENTÉE

Par Azan ALI, Mariama DIAKHABY, Aboubacar DICKO, Assa DIARRA, Mamadou HYDARA, Zaïmouna INSSA, Mehdi MANSOURI, Narcisse MBUNDANI, Saïd NOUWEIR, Djourouba SISSOKO, Sara TRAORE, Aboubacar SOUMARE, Aymen RABAH

Elèves de la classe de CM2 de l'école élémentaire de la Goutte d'Or de Paris (Académie de Paris).

Mesdames, Messieurs,

De nos jours, la question de l'égalité entre filles et garçons, et hommes et femmes, est très importante dans la société française. En effet, depuis l'année 1791, où Olympe de Gouges défend l'idée que « la femme nait libre et demeure égale en droits à l'homme » dans sa déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, de nombreuses lois ont permis de réduire les inégalités entre les hommes et les femmes.

Pour autant, nous, enfants, futurs citoyens chargés de transmettre plus tard à notre tour cette valeur d'égalité entre hommes et femmes, avons été interpellés par le fait que:

- Beaucoup de métiers comptent un nombre d'hommes et de femmes déséquilibré. Dans notre école par exemple, les enseignants sont tous des femmes. De même, nous voyons plus d'hommes que de femmes parmi les policiers de notre quartier.
- Les femmes s'occupent davantage du ménage et des enfants que les hommes. D'ailleurs, saviez-vous que les femmes consacrent en moyenne environ 1h30 de temps supplémentaire par jour pour les tâches domestiques, par rapport aux hommes ?

Lors de nos débats et de nos discussions, nous avons remarqué que beaucoup de métiers et d'habitudes quotidiennes (faire le ménage, s'occuper des enfants, bricoler dans la maison…) ont un rapport avec les jeux auxquels nous jouons depuis notre enfance. Et nous avons pu observer que beaucoup de magasins qui vendent ces jouets influencent les gens en leur laissant supposer qu'il y a des jeux de filles et des jeux de garçons. Pourtant, tous les jouets sont pour tout le monde.

En effet, dans les rayons de ces magasins aussi bien que dans leurs publicités ; les poupées et leurs accessoires, ou encore les jeux de ménage (repassage, lessive, balai, aspirateur par exemple) se trouvent dans des allées ou des décors roses. Les emballages de ces jouets, roses également, ou les personnages mis en scène dans les publicités, sont le plus souvent des petites filles. Au contraire, les jeux de véhicules, les jeux de construction, ou de guerre sont rangés dans des rayons de couleur bleue et noire. Les emballages de ces jeux, ou les personnages mis en scène dans les publicités, sont le plus souvent des petits garçons. De ce fait, garçons et filles jouent aux jeux qui leur sont soi-disant « réservés », de peur que l'on se moque d'eux ou qu'on leur fasse des remarques sexistes si le contraire se produisait.

Nous pensons donc que les enseignes et fabricants de jouets ont un rôle très important à jouer dans la lutte contre les stéréotypes filles/garçons et hommes/femmes puisqu'elles ont un très fort impact sur notre société, et plus encore sur les enfants, qui sont les citoyens de demain.

PROPOSITION DE LOI

Article 1er

Les enseignes et fabricants de jouets doivent signer une charte où ils s'engagent à prévenir les inégalités fille/garçon, et à lutter contre toute forme de discrimination.

Article 2

Les publicités de jeux pour enfants doivent respecter le principe de la parité : il doit y avoir le même nombre de filles et de garçons mis en scène dans un spot publicitaire, quel que soit le jeu présenté. Il est interdit de ne représenter qu'un seul des deux sexes dans une publicité de jeux pour enfants.

Article 3

Aucun des deux sexes ne peut être mis en avant dans une affiche ou un spot publicitaire, quel que soit le jeu présenté.

Article 4

Les publicités de jeux pour enfants et les rayons des magasins doivent adopter des couleurs neutres dans leurs décors ou leurs rayons, quel que soit le jouet.